



HAL
open science

Les Soires. Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône)

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Les Soires. Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône). Christophe Pellecier. Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise. Spécial villa romaine, 3, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 1996. halshs-01839281

HAL Id: halshs-01839281

<https://shs.hal.science/halshs-01839281>

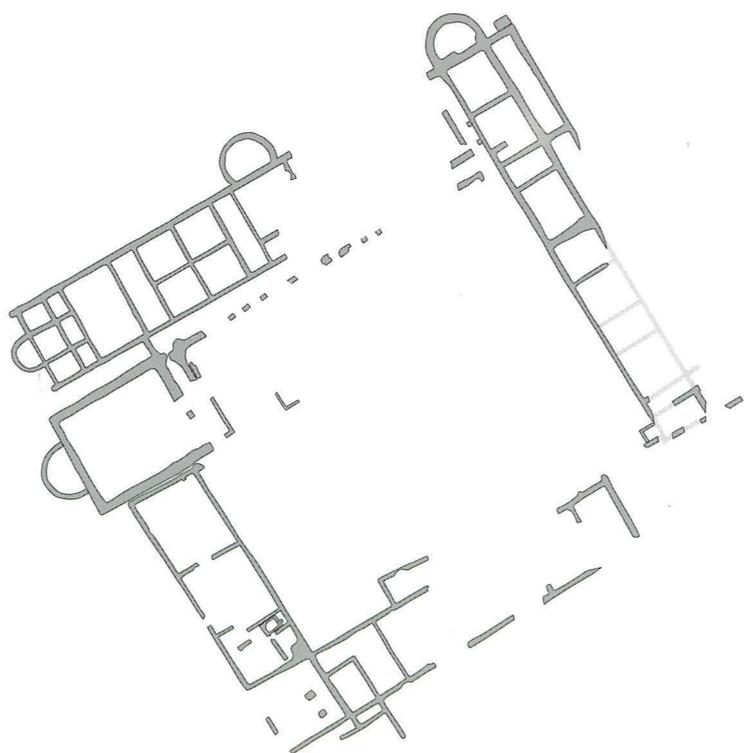
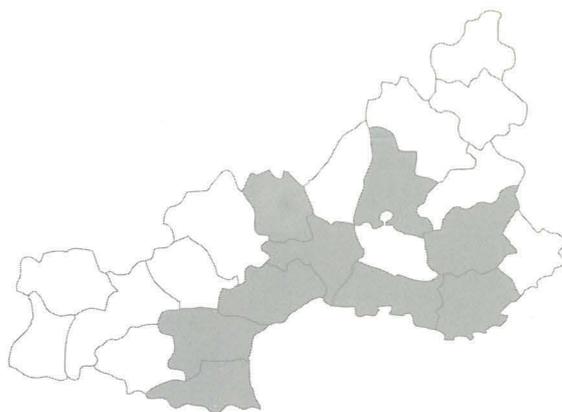
Submitted on 30 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise

Spécial *villa* romaine



≡ SOMMAIRE ≡

Introduction (C. Pellecuer)

Alpes de Haute-Provence

- MANE, Salagon (R. Guild, M. Vecchione)

Aude

- NARBONNE, Creissel (A. Garnotel)

Bouches-du-Rhône

- SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, Les Soires (F. Trément)

Drôme

- DONZÈRE, Le Molard (T. Odiot)
- ROUSSAS, Le Fayn (D. Séris)

Gard

- BOUCOIRAN, Plan de Lavol (L. Sauvage)
- NAGES, Les Espéirau (C. Raynaud)
- NÎMES, Saint-André-de-Codols (H. Pomarèdes)
- SAINTE-ALEXANDRE, Les Cazelles (J. Goury)

Hérault

- BÉZIERS, Notre-Dame-de-Consolation (G. Fédière)

Lozère

- LA MALÈNE, Rouveret/La Faysse (C. Chardonnet)

Pyrénées-Orientales

- CANET-EN-ROUSSILLON, Puig del Baja (J. Kotarba)
- PERPIGNAN, Le Petit Clos (J. Kotarba)

Var

- LA GARDE, Saint-Michel (J.-P. Brun)
- LES ARCS-SUR-ARGENS, Les Laurons/Saint-Pierre (J. Bérato)

ASSOCIATION POUR LA **P**PROMOTION ET LA **D**DIFFUSION
DES **C**ONNAISSANCES **A**RGHÉOLOGIQUES

BP 246
06905 Sophia Antipolis Cedex

Cette enquête sur les formes de l'habitat rural en
Gaule Narbonnaise (HARUR) est conduite

dans le cadre du projet collectif H. 11 du Conseil
Supérieur de la Recherche Archéologique "*L'occupa-
tion des sols en Narbonnaise de la conquête romaine
au Moyen Âge*",

par le Groupement de Recherche 954 du CNRS
"*Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans
l'Antiquité et le haut Moyen Âge*", Sophia Antipolis,
06560 Valbonne,

avec le concours des Services Régionaux de
l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Provence-
Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Réalisation :
Monique Clatot, Unité de publication
Paul Garczynski, Terrain images
Centre de Recherches Archéologiques du CNRS
Sophia Antipolis – 06560 Valbonne

ISSN 1240-1560
Dépôt légal : 4^e trimestre 1996
© APDCA
Sophia Antipolis
1996

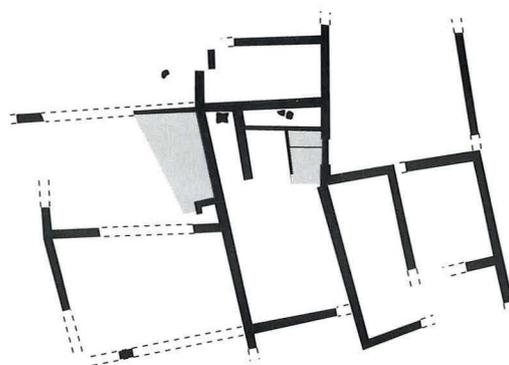
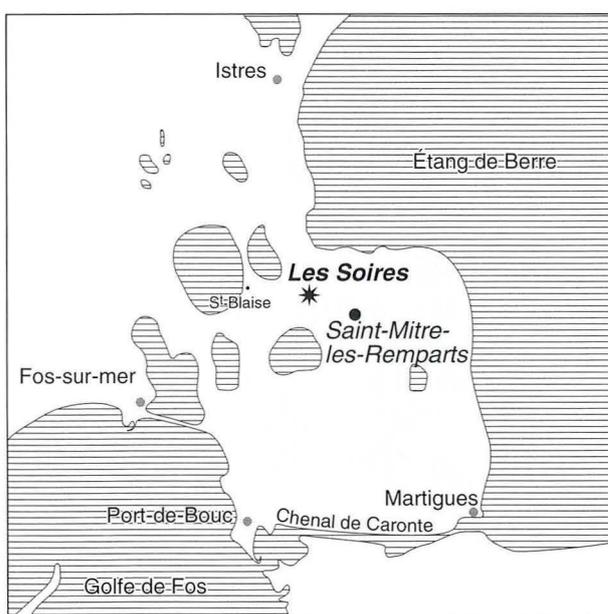
PROVENCE - ALPES -
CÔTE D'AZUR



Bouches-du-Rhône

SAINT-MITRE- LES-REMPARTS

Les Soires



L'établissement agricole gallo-romain des Soires à Saint-Mitre-les-Remparts a fait l'objet d'une fouille programmée en 1990-1991, dans le double cadre d'une thèse de doctorat et d'une Action Thématique Programmée⁽¹⁾. C'est l'une des très rares fouilles programmées encore réalisées sur ce type de site du haut Empire dans les Bouches-du-Rhône, et même plus généralement en Provence.

1. Éléments géographiques, cadre naturel et historique

1.1. Situation topographique

Le site se localise sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, à 1 km à l'ouest du village, en bordure de la route D51 qui conduit au site archéologique de Saint-Blaise (fig. 1).

(1) Trément 1994. La demande de fouille programmée a été adressée au Conseil supérieur de la recherche archéologique dans le cadre de l'Action thématique programmée : "Grands projets d'archéologie métropolitaine". Gateau (F.), Trément (F.) : *Archéologie et Histoire de l'occupation du sol sur les rives occidentale et méridionale de l'Étang de Berre*. Projet d'ATP, appel d'offre : "Grands projets d'archéologie métropolitaine", Centre Camille Jullian, université de Provence, novembre 1989, 61 p.

Implanté à la cote 30 m NGF au bas du versant méridional de la butte des Emplaniers, qui culmine à 82 m NGF, et à l'extrémité septentrionale d'un vallon orienté selon un axe NNO-SSE, il domine légèrement une longue et large bande de terre fertile aujourd'hui encore intensément cultivée (vignes, vergers, cultures maraîchères). Cette situation mettait le bâtiment à l'abri du mistral et lui assurait un ensoleillement permanent, du lever au coucher et en toutes saisons. La proximité d'une source a pu favoriser le choix du site⁽²⁾.

1.2. Contexte géologique

Le vallon des Soires est creusé dans les terrains du Bégudien, étage de la fin du Secondaire qui se développe très largement dans la moitié méridionale du secteur des étangs⁽³⁾. Ces terrains sont constitués de marnes et d'argilites grises, rouges ou bariolées, qui alternent avec des bancs et des lentilles de grès. Ces derniers donnent une certaine cohésion aux marnes bégudiennes. Le Burdigalien – terrain de l'étage Miocène qui repose en discordance sur le Bégudien – constitue le sommet des buttes de Tours Gros et des Emplaniers. Il se compose d'un conglomérat calcaire biodétritique et d'argiles. L'alternance de couches tendres et de couches dures mais friables est à l'origine d'un phénomène généralisé d'éboulements sur les versants. Les matériaux de construction utilisés sur le site proviennent presque exclusivement du niveau inférieur bégudien (grès et liants marneux). La molasse coquillière miocène n'est que très rarement utilisée.

1.3. Formations pédologiques et potentiel agricole

Des complexes colluviaux sont largement développés à proximité des affleurements bégudiens constitués d'argilites et de grès,

particulièrement autour des étangs, mais également dans toutes les dépressions. C'est le cas dans le vallon des Soires, où le site archéologique est recouvert par 0,70 m de colluvions argilo-marneuses. Ces formations produisent des sols calcimagnésiques bruns carbonatés, moyennement fertiles, qui se caractérisent par une profondeur assez élevée (0,60 à 0,80 m), une réserve hydrique (60 à 80 mm) et une charge caillouteuse (20 à 50 %) moyennes. Ces sols sont favorables à la viticulture, à l'arboriculture (cerisiers, amandiers, abricotiers) et à la céréaliculture. Irrigués, ils peuvent porter des prairies artificielles et des cultures maraîchères. Toutes ces cultures sont aujourd'hui pratiquées dans le vallon. Avant l'ouverture du chantier, la parcelle concernée était plantée de vignes.

La contrainte principale pour les agriculteurs tient au drainage imparfait du vallon, qui forme une petite cuvette à son extrémité septentrionale. L'entretien d'une roubine s'impose de nos jours pour assurer l'écoulement des eaux collectées dans la dépression vers l'étang de Citis, situé en contrebas à l'ouest. Des sondages profonds réalisés au sud de la fouille, au milieu du vallon, ont mis en évidence un niveau hydro-morphe, malheureusement non daté, qui témoigne d'un dysfonctionnement ancien des écoulements dans ce secteur.

La confrontation des données archéologiques et environnementales donne l'image très générale d'un territoire cultivé associant le fond du vallon, les versants proches et, de manière moins probable, le sommet des plateaux voisins. Les résultats de l'étude pluridisciplinaire d'un carottage effectué au centre de l'étang du Pourra – situé immédiatement au sud – laissent penser que le fond des vallons riverains était naturellement drainé dans l'Antiquité, du fait d'une fluctuation climatique "sèche". L'hypothèse d'un aménagement des versants en terrasses de culture pourrait expliquer, par ailleurs, la faiblesse de la sédimentation attribuée à cette période. On peut, à la lumière de ces différentes informations, propo-

(2) Cette source serait à l'origine du toponyme *Les Sorres*, qui figure sur le cadastre dit "napoléonien". *Inf. or.* C. Rostaing.

(3) *Carte géologique de la France au 1:50 000^e. Istres, La Crau.* XXX-44-45. Ministère de l'industrie et de la recherche, Service géologique national, Orléans, p. 4-5 (notice).

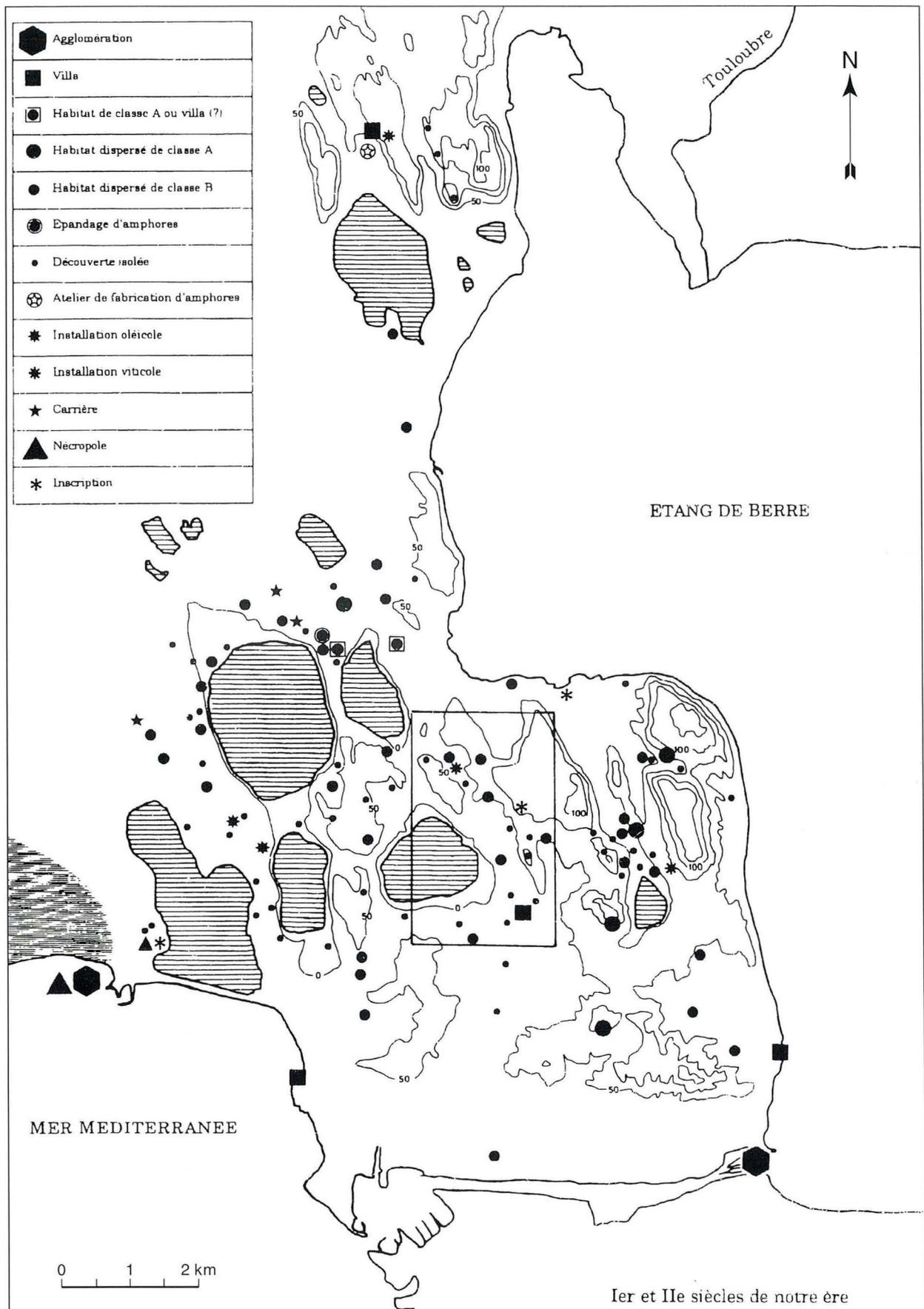


Fig. 2. Le secteur des étangs au haut Empire. Dans l'encadré figure le vallon des Soires. Le site fouillé se localise à l'extrémité nord-ouest (éch. 1/100 000^e).

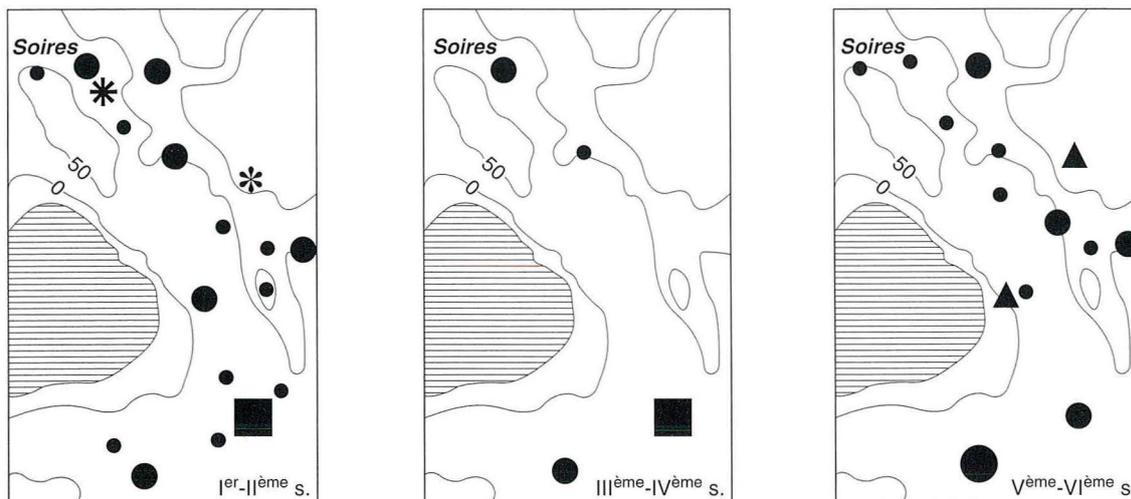


Fig. 3. Évolution de l'occupation du sol dans le vallon des Soires à l'époque romaine.
(légende graphique : voir fig. 2).

2. Conditions de découverte, historique des recherches

2.1. Conditions de découverte

L'établissement des Soires a été découvert en 1988, lors de la pose d'une conduite souterraine réalisée hors de tout contrôle archéologique par le Service des eaux de la ville de Martigues. Une première campagne de fouille programmée a permis de mettre au jour, durant l'été 1990, la majeure partie du plan de l'établissement (fig. 4). Plusieurs sondages ont été réalisés, afin d'explorer la stratigraphie du site et d'en vérifier la chronologie. L'été 1991 a été consacré à la fouille d'un secteur de 25 m² dans les espaces E5/6 et au dégagement de la zone située à l'ouest de la tranchée du Service des eaux, jusqu'à un ravin. Au total, c'est une superficie de 1 000 m² qui a été décapée, mais le plan de l'édifice s'est avéré incomplet, une partie de l'habitat étant enfouie au nord sous la route, l'autre ayant été recoupée par la tranchée de la conduite d'eau, qui se retrouve ainsi isolée du reste de la fouille à l'ouest.

2.2. Problématique archéologique

L'intérêt de cette fouille programmée réside essentiellement dans le fait que le site des Soires est parfaitement représentatif du petit

habitat dispersé qui apparaît dans le secteur des étangs à l'époque augustéenne et se développe dans le courant du haut Empire. Le but était de vérifier un modèle d'occupation du sol élaboré à partir de prospections systématiques. Le problème posé est celui du rapport entre une forme d'habitat de tradition indigène – représentée par le site des Soires – et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes. La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la proche *villa* de Péricard (SM-34), située à l'extrémité méridionale du vallon? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé pré-romain, donc à celle de terres non appropriables au moment de la conquête? La solution à ces interrogations passait nécessairement par l'exploration intégrale et la datation précise de l'un de ces établissements. L'apport de cette fouille réside en outre dans le fait que nous possédons peu de références satisfaisantes en Provence sur ce type d'établissements secondaires.

3. Chronologie de l'occupation, schéma d'évolution

Les différentes unités stratigraphiques peuvent être regroupées en cinq ensembles chronologiques cohérents (fig. 5) :

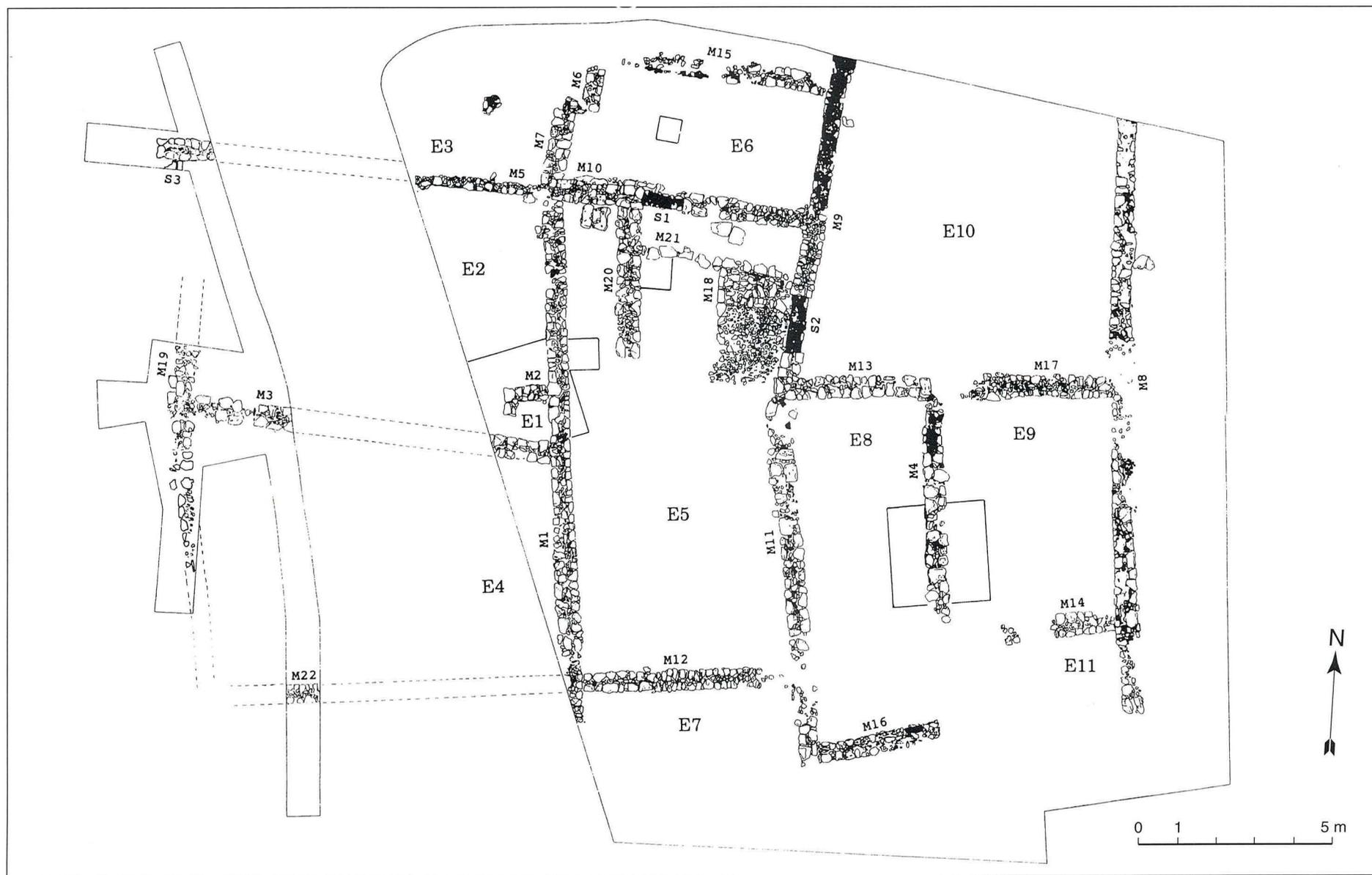


Fig. 4. Plan d'ensemble "pierre-à-pierre" de l'établissement des Soires (secteur fouillé).

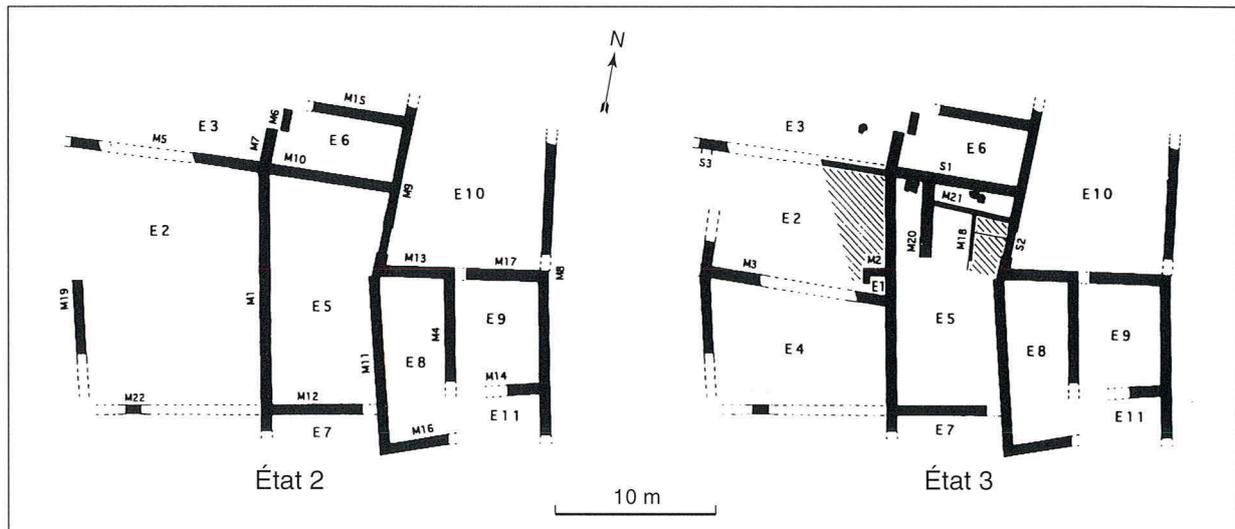


Fig. 5. Évolution du bâti au cours des phases 2 et 3 (seconde moitié II^e-début III^e siècle).

1 : phase d'occupation initiale, regroupant les témoins d'une occupation antérieure à l'aménagement des murs (I^{er} s. av. J.-C.-première moitié II^e s. de n. è.) ;

2 : première phase d'aménagement des murs (seconde moitié du II^e s. de n. è.) ; les espaces E2 et E3 sont séparés ;

3 : décroissement des espaces E2 et E3 (phase 3A) et cloisonnement des espaces E2 et E4 (phase 3B) ; aménagement de la cour E5 (fin II^e-début III^e s.) ;

4 : abandon du site (courant III^e s.) ;

5 : réoccupation du site (courant V^e s.).

4. Relation avec l'habitat proto-historique et création du site

Les plus anciens témoins rencontrés sur le site consistent en un bord d'assiette en céramique campanienne A tardive de type Lamboglia 5/7, daté vraisemblablement de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., un fragment d'urne non tournée de l'atelier "des Alpilles" et un petit bronze marseillais du II^e ou de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Les témoins de l'époque augustéenne sont plus abondants : sigillée italique de type Goud.17, céramique à paroi fine, sigillée de la Gaule du Sud Drag. 26 et 27, fragments d'amphores italiennes. Mais aucune structure bâtie n'a pu être mise en relation avec cette phase d'occupation précoce. En conséquence, la question d'une

éventuelle continuité de l'habitat de la Tène III au haut Empire reste en suspens. À l'échelle du vallon, on constate une nette discontinuité entre le réseau d'habitat des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. et celui qui se met en place, très rapidement, dans le courant de l'époque augustéenne et des toutes premières décennies du I^{er} siècle de n. è.

5. Plan et architecture de l'établissement

5.1. Organisation de l'habitat

5.1.1. Les limites du site

L'établissement a été reconnu sur une surface de 660 m² environ, mais il est certain que l'ensemble est plus vaste. On en ignore les limites exactes : au nord, les murs M8 et M9 se prolongent dans la berme et peut-être sous la route ; la découverte d'une base de pressoir à une trentaine de mètres au sud-ouest de la fouille interroge, quant à elle, sur la continuité du site dans cette direction ; à l'ouest, enfin, la tranchée du Service des eaux isole une partie de l'habitat, qui s'étendait de ce côté jusqu'à un ravineau, surplombant ainsi la petite dépression voisine. La réalisation de sondages et de tranchées de reconnaissance à la pelle mécanique ont permis de compléter le plan du bâti dans ce secteur.

5.1.2. Disposition topographique et plan d'ensemble

L'établissement est implanté au pied de la butte des Emplaniers : c'est un site de bas de versant. Il s'appuie en partie sur un affleurement du substrat bégudien, constitué à cet endroit précis d'un banc gréseux qui était à nu à l'époque romaine, tout au moins dans sa partie septentrionale. La roche mère plonge assez rapidement vers le sud, tout en changeant de faciès, passant à un cailloutis homogène et compact.

L'étagement de l'habitat

Cette disposition topographique est à l'origine d'un étagement du site sur deux niveaux :

- le niveau supérieur, qui repose sur le banc rocheux, supporte les espaces E3, E6 et E10 ; mais les murs ne s'appuient qu'exceptionnellement sur la roche en place ;
- le niveau inférieur est situé 0,35 m environ en contrebas ; il supporte tous les autres espaces ; leur aménagement a nécessité la mise en place d'un remblai destiné à limiter (sans pour autant compenser) la dénivellation.

L'orientation des murs

La disposition topographique du site est également à l'origine de l'orientation des murs d'axe méridien, au sein desquels deux ensembles peuvent être distingués :

- les murs d'axe NNO-SSE, qui sont à peu près parallèles entre eux ;
- les murs d'axe nord-sud, strictement parallèles entre eux.

Le changement d'axe des murs explique la forme trapézoïdale des espaces E5, E8 et E10. Pourtant, les habitants des Soires savaient parfaitement construire des murs rectilignes, même sur des longueurs importantes : la rectitude du mur M1, visible sur 16 m de long, en est un bon exemple. Ils savaient également construire des murs à angle droit (espaces E6 et E9/11). Si, au premier abord, le plan de l'habitat paraît désordonné, voire erratique, son étude minutieuse révèle qu'il n'en est rien. C'est au contraire un plan relativement complexe, qui reflète un souci d'adaptation aux conditions topographiques et géologiques.

5.1.3. Les espaces d'habitation

Le décapage de surface a fait apparaître 11 espaces bien distincts, que ce soit des pièces ou des cours. Les espaces dégagés sont de grandes dimensions : l'un d'entre eux atteint 14 x 7 m, soit une superficie d'environ 100 m². Les espaces les plus réduits excèdent toujours 25 m². Il s'agit probablement, pour les plus vastes d'entre eux, de bâtiments d'exploitation, mais, dans l'ensemble, la fonction des pièces est difficile à préciser.

L'espace E1 : réduit couvert de 1 m² de construction tardive (phase 3), réutilisé comme dépotoir (phases 4/5).

L'espace E2 : espace découvert de 66 m², mis en communication à la fin du II^e siècle ou dans le courant du III^e (phase 3A) avec l'espace situé immédiatement au nord (E3), et soigneusement empierré à cette occasion.

L'espace E3 : espace de forme et de dimension non déterminées couvert d'un auvent, dont la réunion avec l'espace précédent (phase 3A) s'est accompagnée de la mise en place d'un sol jaune marneux.

L'espace E4 : espace probablement couvert de 70 m² à fonction non déterminée, construit tardivement en liaison avec E2 (phase 3A), dont il est ensuite séparé par la construction du mur M3 (phase 3B).

L'espace E5 : espace découvert de 100 m² correspondant vraisemblablement à une cour intérieure munie d'une "rampe d'accès". Cette "cour" surcreusée était entourée d'aménagements architecturaux dont la nature exacte nous échappe : couloirs latéraux ? auvents ? portiques ?

L'espace E6 : pièce rectangulaire de 27 m², au sol en terre battue, ouverte sur la terrasse nord de la cour E5 par un seuil (S1). La disposition des tuiles dans la couche de destruction permet d'envisager deux hypothèses de restitution de la toiture : soit une toiture à pan simple s'abaissant d'ouest en est, soit une toiture à double pente disposée de part et d'autre d'une faîte d'axe nord-sud.

L'espace E7 : espace couvert à fonction non déterminée.

L'espace E8 : espace probablement couvert de 40 m². Le mur oriental est revêtu d'un enduit de chaux.

L'espace E9 : espace rectangulaire de 34 m² couvert de tuiles à génoise bourrée de mortier de chaux. Les seuls indices d'activité consistent en une monnaie non identifiable, un jeton en pâte de verre, une spatule en bronze, un outil métallique et un *dolium* en place. Il s'agit probablement d'un atelier ou d'une pièce d'habitation.

L'espace E10 : vaste espace trapézoïdal d'au moins 95 m², à fonction non déterminée, dont les murs est et ouest sont bâtis à la chaux.

L'espace E11 : espace de forme et de dimension non déterminées.

5.2. Étude architecturale

Les techniques de construction mises en œuvre se caractérisent par leur extrême rusticité et l'absence de tout raffinement. Elles utilisent presque exclusivement la pierre et la terre, disponibles localement en grande quantité. L'usage du mortier est parcimonieux.

5.2.1. Les murs

Organisation et techniques de construction

La fouille a permis de mettre en évidence deux techniques de construction différentes : sur un total de 22 murs, 20 sont construits selon la technique de tradition indigène "pierre et terre" à double parement de blocs irréguliers et grossièrement équarris à liant argileux ; deux seulement sont bâtis en petits blocs irréguliers noyés dans un épais mortier de chaux. Cette dernière technique n'apparaît qu'assez tardivement dans les établissements ruraux du Var, dans le courant du I^{er} siècle, et bien souvent dans la seconde moitié⁽³⁾. De plus, elle est réservée aux construc-

tions à caractère agricole (exemple des fermes de l'Ormeau, Taradeau, Var).

L'épaisseur des murs varie de 0,50 à 0,80 m, avec une moyenne proche de 0,70 m. Les blocs sont souvent employés bruts, rarement retouchés sur leur face parementée, mais leur agencement semble tout de même relativement soigné. Joints et interstices sont très lâches, les lits de pose approximatifs. Le blocage est constitué de pierres, de marne et de fragments divers, de tuiles et de *dolium*. On trouve également des fragments de *tegulae* servant de cales dans les parements. L'ensemble est aménagé soit sur la roche en place, soit sur un remblai bourré de céramiques et d'amphores. On s'explique mal pourquoi les occupants n'ont pas cherché à atteindre la roche en place là où ils le pouvaient pour asseoir leurs murs. Aucune tranchée de fondation n'a été repérée, à l'exception de celle du mur M2. La présence d'un revêtement de mortier descendant jusqu'à la base du parement occidental du mur M4 invite à penser que ce mur ne possédait pas de fondations et qu'il reposait sur le niveau de circulation.

Les emplois dans les différents murs

Un certain nombre de fragments de céramiques, de tuiles, de *dolium* et de mortier ont été remployés dans le blocage des murs. S'ils ne donnent qu'exceptionnellement un *terminus post quem*, ils indiquent clairement l'existence d'une phase de construction antérieure (phase 1). Seul le blocage du mur M4 a livré de la céramique, en l'occurrence les fragments d'un gobelet de céramique commune engobée daté du II^e siècle.

5.2.2. Autres techniques architecturales

Les ouvertures, les seuils et les accès

L'accès aux différents espaces et la circulation au sein de l'habitat se faisaient par un certain nombre d'ouvertures. On en connaît au moins six, même si leur existence est parfois conjecturale, vu l'état d'arasement des murs. Trois d'entre eux ont été repérés avec certitu-

(3) BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.), GEBARA (C.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. *Provence historique*, 141, 1985, p. 242-243.

de. Un seul consiste en un véritable seuil monolithique.

Le seuil S1 assure la communication entre les espaces E5 et E6. Situé à peu près au milieu du mur M10, long de 1,28 et large de 0,50 m, il consiste en un coffrage de mortier de chaux à double parement de petits blocs et de fragments de *tegulae*. Il est délimité de part et d'autre par deux piédroits constitués chacun de deux blocs taillés à peu près à angle droit.

Le seuil S2 permet aux espaces E5 et E10 de communiquer. Ouvert dans le mur M9 près de l'angle formé au sud par ce mur avec M13, il est construit selon la même technique que le précédent. Comme lui, il est délimité par deux piédroits soigneusement taillés. Ses dimensions sont cependant plus importantes, avec une longueur de 1,80 m, pour une largeur de 0,55 m.

L'unique seuil monolithique (S3) reconnu sur le site permettait de franchir le mur M19 et de donner accès à l'espace E2 depuis l'extrémité occidentale, près du ravineau. Dégagé sur seulement 0,30 m de long, il s'agit d'un bloc de calcaire molassique massif d'au moins 0,55 m de large et 0,26 m de hauteur, creusé d'une gorge longitudinale de 3,5 cm de largeur.

Les bases de poteaux

Une base de poteau a été aménagée au sein de l'espace E3, directement sur la roche en place. Elle est constituée de blocs irréguliers disposés sans soin particulier dans un blocage de mortier mêlé de fragments d'amphores et de céramiques. L'aménagement d'un auvent ou d'une toiture à poteau central est probablement lié à la réorganisation de l'espace E2/3. On ignore cependant les dimensions de l'espace ainsi couvert et si d'autres bases de poteaux existaient plus à l'ouest.

De part et d'autre du seuil S1 ont été aménagées deux séries de doubles blocs de pierre appuyés contre le parement sud du mur M10 et vraisemblablement destinés à assurer une fonction de base de poteau (peut-être de double poteau). C'est du moins ce que laisse penser leur disposition symétrique par rapport au seuil et ce que pourrait confirmer la découverte des murs M20/21, que l'on peut interpréter comme les supports d'une terrasse couverte d'un auvent, voire d'une véritable galerie. L'aménagement le plus occidental consiste en une juxtaposition de deux gros blocs de pierre très

grossiers, quasiment bruts de taille, respectivement de 0,78 x 0,35 m et 0,72 x 0,53 m. Le second aménagement est constitué d'une juxtaposition de deux dalles de pierre parallélépipédiques, équarries avec plus de soin, dont les dimensions sont respectivement de 0,68 x 0,49 m et 0,54 x 0,49 m.

Les enduits muraux

Plusieurs murs, pourtant liés à la terre, étaient revêtus d'un enduit de chaux maigre, appliqué grossièrement en une couche épaisse de 2 à 3 cm. C'est le cas, en particulier, des murs M4, M5 et M15. Ces enduits semblent avoir recouvert indistinctement la face externe et interne des murs, et n'étaient donc pas uniquement destinés à les protéger des effets du ruissellement et des intempéries. L'abondance des petites palourdes calibrées incluses dans le mortier montre que le sable utilisé pour sa préparation provient d'une plage, comme c'est le cas du ciment des enduits muraux monochromes observés dans le secteur sur plusieurs sites ruraux contemporains.

Les sols

Aucun sol de cailloutis en place, aucun dallage de pierre ou de mortier n'ont été mis au jour. Il semble que les sols aient été en terre battue, mais aucun d'eux n'a pu être réellement mis en évidence, compte tenu de l'état d'arasement du site.

La cour E2/3 et son empierrement

Lors de la phase 3A, les espaces E2 et E3 sont réunis après l'arasement du mur M5. Le substrat, nu, est alors aménagé et égalisé par la mise en place d'une couche marneuse de préparation jaune. Au sud, un empierrement d'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m est obtenu par l'étalement des déblais du mur M5. Il est calé par des fragments de tuiles, de *dolia*, de céramiques, d'amphores, de meules en basalte et de résidus de mortier. La cour ainsi aménagée a été reconnue sur une largeur de 6,20 m et une longueur de 12,50 m, mais sa superficie a pu excéder 80 m². Elle devait être au moins partiellement couverte par un auvent au nord.

La rampe d'accès de l'espace E5

L'aménagement mis au jour dans l'angle nord-est de l'espace E5 semble correspondre à

une rampe permettant l'accès à la cour depuis les espaces E10 et E6, situés à un niveau supérieur. Il s'agit d'un empierrement disposé selon un plan incliné à environ 10 %, composé de petits blocs disposés en hérisson et présentant dans sa partie supérieure un replat composé de blocs plus importants. Le mur M18, qui soutient cet empierrement incliné, est constitué de 5 blocs alignés sur une longueur de 2,40 m. Ainsi, comprend-on mieux la fonction des murs M20 et M21, qui délimitent une sorte de terrasse probablement couverte, au moins sur son côté nord.

La toiture

La toiture était constituée d'une couverture de *tegulae* et d'*imbrices*, dont le poids imposait l'aménagement d'une solide charpente, ce dont témoigne l'abondance de la clouterie, qui servait à la fixation des tuiles sur les solives et à l'assemblage des poutres et des chevrons entre eux.

5.2.3. Aménagements domestiques et artisanaux

Foyer

Une petite aire de cuisson de forme approximativement semi-circulaire a été aménagée tardivement (phase 5) contre le parement oriental du mur M8, alors déjà arasé. La plaque de cuisson est constituée d'un radier de fragments de tuiles, de *dolium* et d'amphores rubéfiées. Elle est entourée de valves d'huîtres et de moules éparpillées sur le sol. On peut mettre cet aménagement en rapport avec les indices d'une réoccupation tardive observés dans l'espace E1/2 (amphores africaines et orientales). Il n'est pas rare de rencontrer dans la région des foyers implantés de la sorte dans les décombres d'anciennes exploitations rurales⁽⁴⁾.

Dépotoirs

Plusieurs dépotoirs ont été observés lors de la fouille. Signalons une concentration de coquillages et de charbons de bois à l'est du mur M16 et près du foyer dont il vient d'être

question. Il est probable, également, que l'espace E1 a servi à un moment donné de dépotoir, comme semblerait l'indiquer l'abondance des ossements animaux recueillis en association avec des bois de cerf sciés.

Élément de pressoir

Un bloc d'assise de jumelles de pressoir antique a été exhumé lors du creusement d'un fossé de drainage, 30 m au sud-ouest de la fouille. Il s'agit d'un bloc de molasse coquillière (0,95 x 0,50 x 0,32 m) taillé de manière très fruste. Deux cavités espacées de 0,35 m de 0,17 x 0,11 x 0,09 m et 0,16 x 0,12 x 0,10 m aménagées sur sa face supérieure étaient destinées à encastrer les *arbores*. On peut se demander s'il s'agit d'un élément de pressoir à huile ou à vin. La question est difficile et controversée, mais les dimensions réduites du bloc privilégient la seconde hypothèse. Malheureusement, aucune autre structure de production n'a été observée sur le site, et la question demeure en suspens.

6. Organisation et économie

Le plan de l'établissement des Soires laisse peu de doute sur la vocation agricole d'un site que j'interprète comme une exploitation rurale. Les techniques de construction utilisées, les dimensions et la disposition des pièces, la nature du mobilier recueilli, la prépondérance des céramiques communes dans le vaisselier, la présence de récipients de stockage (*dolia* et amphores), la découverte d'une base de pressoir, de deux meules domestiques, de deux serpettes et de pesons de métier à tisser, tous ces indices confirment l'hypothèse d'un établissement agricole.

On peut avancer, mais de manière beaucoup plus prudente, l'existence d'une viticulture locale. On a vu que le bloc d'assise de jumelles exhumé au sud-ouest du site laissait penser à un pressoir à vin plutôt qu'à un pressoir à huile. La découverte des serpettes (utilisées pour la taille de la vigne ?) irait dans ce

(4) Voir par exemple le cas de la *villa* de Saint-Julien-les-Martigues. RIVET (L.) : Martigues, Saint-Julien-lès-Martigues (Château d'Agut) (13). In : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, 1, C. Pellecuer dir., Juan-les-Pins, 1993, 8 p.

sens. Mais l'interprétation de ces données s'avère très délicate, en l'absence d'autres structures de pressage et de stockage de la production. Certaines activités artisanales ont pu également se juxtaposer aux activités strictement agricoles (tissage ou fonderie par exemple).

7. Abandon du site et nouvelle distribution de l'habitat microrégional

Sur la rive occidentale de l'étang de Berre, les premiers indices d'un éclaircissement de l'habitat dispersé peuvent être situés dans le courant du II^e siècle. Dès la première moitié de ce siècle, des signes avant-coureurs se perçoivent dans certains secteurs, où les implantations les plus modestes sont abandonnées. C'est le cas, tout particulièrement, dans la zone bégudienne méridionale de Martigues et Port-de-Bouc et dans celle des plateaux centraux de Saint-Mitre et Fos, qui est affectée dans une moindre mesure. En revanche, l'habitat dispersé se maintient dans le vallon des Soires (SM-13/14/22). Seul est abandonné, dès le courant du I^{er} siècle, le site le plus proche de la *villa* de Péricard (SM-34), au lieu-dit les Ferrages (SM-30). Plus au nord, dans le vallon formé par le plateau de Saint-Mitre et la butte allongée de Tours Gros, les sites des Soires (SM-13), des Emplaniers (SM-14) et des Vèles (SM-22) se maintiennent. Dans la première moitié du III^e siècle, seul l'établissement des Soires est encore occupé, avec la *villa* de Péricard (SM-34), mais il est rapidement déserté vers le milieu de ce siècle. Le nombre des implantations dans le vallon passe ainsi de cinq au I^{er} siècle à quatre au II^e, deux au III^e et une au IV^e.

Seule la *villa* de Péricard (SM-34) présente les signes d'une occupation continue durant cette période. Encore le mobilier postérieur au milieu du III^e siècle est-il nettement moins abondant que celui du haut Empire. Toutefois, ce n'est probablement pas en terme de "crise"

qu'il faut interpréter l'éclaircissement de l'habitat, qui s'avère progressif, mais plutôt en termes de restructuration des activités productives. Ce schéma d'évolution a été observé dans d'autres régions de Narbonnaise, où l'on voit le plus souvent l'effet d'un mouvement de concentration foncière⁽⁵⁾. On soulignera le fait que, dans le secteur des étangs de Saint-Blaise, l'éclaircissement de l'habitat dispersé affecte prioritairement les zones basses, aux terres lourdes et humides, du secteur bégudien.

Contrairement à l'évolution observée dans le reste du secteur des étangs aux V^e et VI^e siècles, la maille de l'habitat dispersé reste assez lâche sur les coteaux qui bordent le plateau de Saint-Mitre, à l'ouest et au sud. Sur cinq établissements occupés au haut Empire, deux seulement se maintiennent aux V^e et VI^e siècles : les Emplaniers (SM-14) et Péricard (SM-34), tandis qu'un nouveau site apparaît aux Espérètes (SM-27). L'occupation de l'ancienne *villa* de Péricard semble très marginale à partir du milieu du V^e siècle. L'établissement des Soires (SM-13) connaît alors une réoccupation ponctuelle. Le vallon est néanmoins cultivé jusqu'à une époque tardive, comme l'attestent les épandages de tessons liés aux façons culturales.

8. Conclusion

L'un des problèmes essentiels posés par la carte archéologique du secteur des étangs de Saint-Blaise est celui de l'émergence précoce et du développement, au haut Empire, d'un petit habitat dispersé dont seule la mise en œuvre d'un programme de fouilles pouvait permettre de préciser la nature, la fonction, la chronologie et l'évolution. L'accent sera mis sur quelques points qui me semblent essentiels.

Le problème du statut social des habitants et de la position de cette forme d'exploitation dans la hiérarchie de l'habitat apparaît plus

(5) BESSAC (J.-C.), CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.), GASCO (Y.), JANON (M.), MICHELOZZI (A.), RAYNAUD (C.), ROTH-CONGÈS (A.), TERRER (D.), *Ugernum*, I, Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine. *ARALO*, 15, Caveirac, 1987, p. 103 ; PARODI (A.), RAYNAUD (C.), ROGER (J.-M.), La Vaunage du III^e siècle au milieu du XII^e siècle. Habitat et occupation du sol. *Archéologie du Midi médiéval*, 4, 1987, p. 8 ; BELLET (M.-E.) (dir.), L'occupation de la moyenne vallée du Calavon du Néolithique à la fin de l'Antiquité. Service d'Archéologie de Vaucluse, *Notices d'archéologie vauclusienne*, 1, 1990, p. 47 ; FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) (dir.), Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Études microrégionales. *Documents d'archéologie française*, 42, 1994.

clairement. La composition du mobilier recueilli, la prédominance très nette des productions locales et régionales, celle des récipients de stockage évoquent un système d'auto-subsistance⁽⁶⁾. L'architecture "pierre et terre" utilisée témoigne d'un ancrage des traditions dans la période préromaine. Le qualificatif "indigène" vient naturellement à l'esprit pour définir ce type d'établissement agricole. Pourtant, la présence d'amphores gauloises et de céramiques fines (sigillées sud-gauloises, claires A et B) dans tous les niveaux stratigraphiques confirme la réalité des échanges avec l'extérieur.

Par ailleurs, certains indices témoignent d'une forme de "romanisation" des techniques de construction, en particulier l'usage du mortier dans la construction des murs et l'existence d'une toiture en tuiles. Mais le site des Soires est fondamentalement différent d'une *villa*, tant par son plan, qui traduit un manque certain de rigueur, que par les techniques de construction employées ou l'absence de tout élément ornemental. Il s'apparente par bien des aspects aux établissements de tradition indigène rencontrés dans le Vaucluse ou dans le Var. Les deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var), par exemple, sont construites selon une technique similaire⁽⁷⁾. Les sols sont en terre ou en galets, et seuls les pressoirs et les cuves aménagés sous le règne des Flaviens sont bâtis au mortier de chaux. Or, leur origine remonte au I^{er} siècle avant n. è. Mais leur caractère rustique ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de petites

exploitations : chacune d'elle couvre en effet environ 1 000 m², superficie tout à fait comparable à celle du site des Soires. La ferme F des Sausses (Séguret, Vaucluse), avec moins de 500 m², était assurément moins importante⁽⁸⁾. Toutefois, les dimensions et, surtout, l'organisation du site des Soires ne permettent pas de conclure avec certitude qu'il s'agit d'une exploitation familiale en faire-valoir direct, comme le pense J.-C. Meffre à propos de la ferme F des Sausses. L'hypothèse d'un petit hameau agricole ne saurait être, en effet, complètement écartée.

L'une des caractéristiques les plus intéressantes du site est la présence d'une cour centrale probablement entourée d'un portique sur un, deux ou trois côtés. Ce type de plan semble d'ores et déjà s'inscrire dans une série et n'apparaît plus, désormais, comme l'apanage des seules *villae* : on le retrouve sur les sites contemporains du gouffre des Bouchers à Nîmes (Gard), de la Combe de Fignols à Péret (Hérault), du Cros-Haut à Chanac et de Lachamp à Ussel (Lozère)⁽⁹⁾. Or, on sait que ce type de plan, dont on attribue l'origine au monde gréco-romain, est déjà diffusé dans les agglomérations de la Tène finale. Son adoption dans les campagnes du haut Empire témoignerait du mimétisme culturel d'une petite paysannerie qui entretient nécessairement des relations avec les grands propriétaires domaniaux.

Frédéric TRÉMENT

(6) C'est également la conclusion à laquelle parvient J.-C. Meffre à propos de la ferme F des Sausses. MEFFRE (J.-C.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. *Documents d'archéologie méridionale*, 11, 1988, p. 128.

(7) BRUN *et al.*, 1985, *op. cit.*, p. 242-243.

(8) L'habitat et la cour de la ferme F des Sausses couvrent 419 m², dont 270 m² au total ont été fouillés. MEFFRE (J.-C.), 1988, *op. cit.*, p. 101.

(9) Voir les notices correspondantes. In : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, 1, C. Pellecuer (dir.), Juan-les-Pins, 1993.

-
- Trément 1989a** : F. TRÉMENT, *Inventaire archéologique de la zone des étangs. Complément*. Rapport dactylographié. Direction des antiquités de PACA, Aix-en-Provence, 1989, réf. SM-090.
- Trément 1989b** : F. TRÉMENT, *Rapport de découvertes archéologiques fortuites sur le site des Emplaniers (Saint-Mitre-les-Remparts)*. Rapport dactylographié. Direction des antiquités de PACA, Aix-en-Provence, décembre 1989, 51 p., 18 fig., 5 cartes.
- Trément 1989c** : F. TRÉMENT, *Projet de fouille programmée sur le site des Soires*. Dactylographié. Université de Provence I, Direction des antiquités de PACA, Aix-en-Provence, novembre 1989.
- Trément 1990** : F. TRÉMENT, *Fouilles de l'établissement gallo-romain des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône)*. Rapport de fouille dactylographié, université de Provence, Direction des antiquités, Aix-en-Provence, novembre 1990, 126 p.
- Trément 1991a** : F. TRÉMENT, *Fouille programmée de l'établissement gallo-romain des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). Rapport de synthèse, 2^e année*. Rapport de fouille dactylographié. Université de Provence, Direction des antiquités, Aix-en-Provence, novembre 1991, 96 p.
- Trément 1991b** : F. TRÉMENT, *Fouille programmée des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts). Bilan scientifique SRA-PACA*, 21, 1991, p. 129-131.
- Trément 1991c** : F. TRÉMENT, *Archéologie et histoire du paysage dans la région des étangs de Saint-Blaise*. Exposition en 21 panneaux. Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, 1991.
- Trément 1993** : F. TRÉMENT, *Le secteur des étangs de Saint-Blaise : Essai d'approche quantitative de l'histoire de l'occupation du sol*. In : *Archéologie et environnement : de la Sainte-Victoire aux Alpilles* (P. Leveau, M. Provansal dir.). Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1993, p. 165-182.
- Trément 1994** : F. TRÉMENT, *Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le Secteur des Étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône). Essai d'Archéologie du paysage*. Thèse de doctorat nouveau régime, dactylographiée, sous la direction de P. Leveau. Université de Provence, 1994, 3 vol., 1036 p., 234 fig., 15 pl., annexes, 167 fiches.
- Trément à paraître** : F. TRÉMENT, *Un petit établissement agricole du haut Empire : le site des Soires à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône)*. *Revue archéologique de Narbonnaise*, à paraître.
-